

# Bruxelles

## Santé

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N° **52** - octobre - novembre - décembre 2008 - ISSN 1371 - 2519

Quelle(s)  
identité(s)  
pour Bruxelles ?

BELGIQUE-BELGIË  
P.P. - P.B.  
BRUXELLES X - BRUSSEL X  
BC 1785

BUREAU DE DÉPÔT :  
BRUXELLES X

# en direct de...

## sommaire

### en direct de...

Le quartier de l'église royale  
Sainte-Marie 2

bouquins malins 9

### dossier

Quelle(s) identité(s) pour  
Bruxelles ? 11

### initiative

L'éveil aux sciences  
en milieu extrascolaire 19

### écho du clips

Ecoles, prévention et  
assuétudes : un projet  
pilote à Bruxelles 21

élargissons  
le débat 22

annonces 24

## Le quartier de l'église royale Sainte-Marie

Animé. Dynamique. Tels sont les premiers mots qui viennent à l'esprit lorsque l'on doit décrire le quartier qui entoure l'église royale Sainte-Marie située place de la Reine à Schaerbeek. Un monument emblématique qui se dresse tel un gardien veillant jalousement sur ce quartier considéré comme une des portes d'entrée de cette commune du Nord-Est de Bruxelles. Longtemps appelé « quartier des Princes » à cause des nobles et riches bourgeois qui s'y étaient installés, le coin est aujourd'hui surnommé « la petite Anatolie », petit clin d'œil à la communauté turque qui y vit et qui y travaille. Majoritaire pendant longtemps, celle-ci est depuis peu rejointe par d'autres communautés, accentuant par-là le caractère multiculturel du quartier.





*L'église royale Sainte-Marie*

L'église royale Sainte-Marie est cet imposant édifice surmonté d'une tour octogonale coiffée d'un joli dôme étoilé qui se trouve sur l'axe royal, ce tronçon compris entre le domaine royal de Laeken et le palais du Roi. Le bâtiment, joyau architectural aujourd'hui classé, constitue le point de jonction des trois grandes artères que sont la chaussée de Haecht, la rue Royale Sainte-Marie et la rue des Palais. Elles constituent en quelque sorte les nervures d'un quartier composé d'un entrelacs de rues et ruelles et qui vit paisiblement à l'ombre de l'église.

« La petite Anatolie » est avant tout un quartier d'habitations où de nombreuses familles d'origine turque ont élu domicile à la suite des accords conclus entre la Belgique et la Turquie il y a quelques dizaines d'années. Essentiellement parce que les loyers y étaient alors plus accessibles pour les petits revenus, comme dans d'autres coins de la capitale où le bâti est assez vieux et souvent en moins bon état. Quelques familles marocaines sont également venues s'y installer. A côté des

habitations, on trouve plusieurs petits commerces tenus par les membres des deux communautés. La chaussée de Haecht, véritable vitrine commerciale du quartier, présente une succession de boucheries *hallal*, de boulangeries, d'épiceries, de magasins de fruits et légumes, de marchands de *pide* (pizzas et pittas turques), de bijouteries, de salons de coiffure et d'agences de voyage, qui font la joie de nombreux

*Le marché, rue Royale Sainte-Marie*



habitants ravis de trouver là l'essentiel des produits de consommation et un accès aisé à divers services.

Depuis quelques années, la physiologie de cette partie de la commune schaarbeekoise est en train de changer à bien des égards. Ainsi voit-on s'installer petit à petit des Bulgares, notamment des turcophones de Bulgarie, des Roumains, des Polonais, des Subsahariens, des Sud-Américains... Peut-être une nouvelle page est-elle en train de s'écrire dans ce quartier où de riches bourgeois, au 19<sup>e</sup> siècle, ont précédé des immigrants italiens, espagnols, grecs, etc. Pour les nouveaux arrivants, le niveau relativement bas des loyers reste un élément déterminant. De jeunes belges reviennent aussi habiter un quartier que leurs aînés avaient délaissé au profit de logements situés à la périphérie ou dans d'autres parties de la capitale. En partie à cause des prix, mais aussi parce qu'ils sont séduits par l'environnement multiculturel et la proximité de lieux comme les Halles de Schaerbeek ou le Centre

culturel schaarbeekoise. L'installation de quelques grandes écoles flamandes incite également beaucoup d'étudiants à louer un kot aux alentours.

Cette mixité des populations est à l'image du quartier. Les habitations jouxtent les commerces, les lycées et athénées sont à quelques pas des hautes écoles, les associations à côté de quelques administrations établies là, comme celle de la COCOF, rue des Palais.

Un petit monde qui, aux dires de ceux qui le fréquentent, vit de façon assez harmonieuse même si les difficultés ne manquent pas. Un long chemin a déjà été parcouru, le quartier actuel n'a plus rien à voir avec celui d'il y a vingt ans, complètement délaissé. La population majoritairement d'origine immigrée, socio-économiquement fragilisée, qui y habitait n'intéressait guère les autorités communales de l'époque. Nuran Çicekçiler, psychologue au Groupe Santé Josaphat, centre de planning familial : « Paradoxalement, la politique de Roger Nols<sup>1</sup> et consorts a revitalisé une vie associative dans ce quartier. Beaucoup d'associations se sont retrouvées dans la Coordination sociale ou autour de partenariats de quartier, par exemple autour de projets relatifs à l'enseignement. De fait, il existe un tissu associatif très riche à Schaerbeek. Parallèlement à cela, depuis les années 90, la Politique fédérale des grandes villes, les Contrats de quartiers et de sécurité améliorent la qualité de vie des habitants : des aménagements visibles ont été réalisés. Du temps de Roger Nols, on avait l'impression que les écoles du coin étaient abandonnées, tout comme le quartier lui-même. La Maison communale de Schaerbeek a vraiment bien évolué depuis, et les politiques ont investi le quartier. »

1. Bourgmestre de Schaerbeek de 1970 à 1989, il a mené une politique extrémiste, en particulier à l'encontre des immigrants.

Les Halles de Schaerbeek



## Le contrat de quartier Lehon-Kessels

Le Contrat de quartier Lehon-Kessels<sup>2</sup> s'étend sur la période 2006-2009. Son objectif ? Revitaliser et rendre plus convivial le quartier. Cela passe par la création ou la rénovation de logements, la réfection de l'espace public, la création de nouveaux espaces verts et la mise en place d'actions de cohésion sociale. A Schaerbeek, la gestion de l'ensemble des Contrats de quartier a été confiée à une asbl para-communale, Renovas asbl, qui a ouvert une permanence rue Royale Sainte-Marie. Laurent Michiels, chef de projet : « C'est un lieu où les gens peuvent directement venir poser toutes les questions sur les opérations du Contrat de quartier et sur notre travail. Mais cela fait également de nous une sorte de « service avancé » de l'administration communale. Quand nous ne pouvons pas répondre à certaines demandes des habitants, nous les réorientons vers les services de la Commune. »

L'antenne délivre aussi de précieux renseignements sur certains types d'aide. Gulçan Bozdog, animatrice : « Les gens ne sont pas toujours au courant de ce qui existe ou ne disposent pas d'informations correctes : par exemple, ils peuvent croire que le cadastre augmente lorsqu'on procède à la rénovation ou au nettoyage de sa façade. Une de nos missions consiste donc à leur fournir les bons renseignements. Et là, le bouche-à-oreille fonctionne plutôt bien puisque beaucoup de personnes viennent se renseigner et procèdent par après au nettoyage ou à la rénovation de leur façade. »

L'implication des habitants, petits et grands, est un autre aspect important. Au début du projet, plusieurs écoles



du quartier ont été contactées, et des animations de sensibilisation ont été organisées avec celles qui étaient intéressées. Un concours de dessins a par exemple permis à l'antenne de Renovas d'adopter son logo, à la plus grande fierté de l'élève gagnant. Au niveau des adultes, plusieurs réunions et groupes de travail ont été mis en place autour de thématiques propres au projet : l'espace public, le logement, la mobilité, la propreté. Cette dernière est pointée du doigt. Au nombre des reproches : le ramassage des immondices – mal fait, selon les habitants – et le manque de civilité ou la saleté générale de l'espace public. Maïté Burnotte, chargée de l'information et de la participation : « La propreté est un grand problème dans le quartier et cela dérange très fort les habitants. Nous avons spécialement mis en place un groupe qui réfléchit aux problèmes occasionnés et aux solutions que l'on pourrait y apporter. Nous travaillons avec le service concerné de la Commune et Bruxelles-Propreté... ». Le groupe de travail a édité à cette occasion, en novembre 2007, un Livre blanc «propreté des habitants du quartier Lehon-Kessels – Schaerbeek» à l'attention de Bruxelles-Propreté.

2. Le périmètre de ce Contrat de quartier est circonscrit par la rue des Palais, la place Liedts, la rue Vandeweyer, la rue de la Poste, la rue Hancart, l'avenue Louis Bertrand, la rue des Coteaux, les avenue et rue Rogier.

Dans le cadre du volet cohésion sociale, notons l'organisation annuelle d'un banquet de rue à la demande des habitants. Ce jour-là, la circulation automobile est interdite et les habitants sont invités à apporter un plat cuisiné à partager avec leurs voisins. Moment de convivialité qui permet aussi de faire plus ample connaissance. L'antenne, qui s'est fortement impliquée dans l'organisation au début, la délègue au fur et à mesure aux habitants. Maité Burnotte : « Il y a certains projets que nous amenons et d'autres qui résultent de demandes d'habitants. Ou des problèmes qui sont évidents et sur lesquels nous voulons travailler ensemble. Notre démarche n'est pas de venir avec un projet tout fait que nous proposons pendant quatre ans, mais plutôt de soutenir les initiatives que les habitants ont envie de mettre en place, notamment de façon durable ».

Enfin, signalons la construction d'une salle de sport, un petit geste à destination des nombreux jeunes que compte le quartier.



## Des associations au service de la population

Une multitude d'associations offrent différents services à la population. Pour celle-ci, les difficultés sont souvent les mêmes que dans d'autres secteurs de Bruxelles où l'on retrouve une forte concentration de personnes d'origine étrangère : des conditions de vie précaires dues au manque de moyens financiers, une maîtrise insuffisante des langues du pays d'accueil, une ignorance des mécanismes de fonctionnement dudit pays, etc. C'est moins le cas aujourd'hui pour les communautés turque et marocaine, établies depuis longtemps en Belgique, mais c'est toujours une réalité pour beaucoup de nouveaux migrants.

Le premier objectif de la plupart des associations est donc d'améliorer la qualité de vie des habitants. Leur champ d'intervention est vaste. Plusieurs sont là depuis de nombreuses années, à l'instar du Groupe Santé Josaphat et de la Maison Médicale du Nord. Malgré les améliorations apportées dans le quartier, l'état de santé des habitants reste préoccupant, comme l'indique Bernard Vercruyse, médecin généraliste à la maison médicale depuis le début des années 70 : « Plus le niveau socio-économique est bas, plus la santé est mauvaise. L'accès aux soins de santé est aussi plus difficile parce qu'on n'utilise pas toujours les bonnes filières au bon moment. Cela n'a rien à voir avec la nationalité des gens : il s'agit essentiellement d'un problème socio-économique. Les revenus des gens sont vraiment très bas et cela se répercute sur leur état de santé parce qu'ils ne fréquentent pas de spécialistes, qu'ils ne vont plus dans les services d'urgence des hôpitaux, etc. C'est beaucoup moins un problème culturel qu'un problème économique. »

Les consultations médicales constituent la porte d'entrée principale des services qu'offrent les deux associations. Mais celles-ci organisent également des consultations psychologiques, sociales et juridiques. Nuran Çicekçiler : « Il y a un accueil «tout venant» au planning. Celui qui le désire peut venir voir s'il trouve une réponse ici, sinon nous le réorientons vers d'autres centres. Pour nous, il est important que les gens puissent utiliser cet espace comme un lieu de proximité et que nous fassions des relais. Une autre mission importante du planning, c'est la prévention, comme les programmes autour de la vie affective et sexuelle que nous proposons aux écoles et aux associations. Notre équipe est pluridisciplinaire et nous pouvons accueillir les gens en turc, en arabe, en grec, en espagnol, en anglais... Une autre de nos spécificités est que nous essayons vraiment de partir de l'individuel pour aller vers des actions plus collectives, c'est-à-dire essayer de donner des réponses plus politiques ou plus collectives aux problèmes individuels. Car souvent ce sont des choses qui se répètent. Nous essayons donc d'être des partenaires de projets qui amènent des solutions aux problèmes rencontrés. » Le centre de planning a ainsi participé à la création d'une maison d'accueil pour femmes dans le quartier<sup>3</sup>.

Dans le même esprit, la Maison Médicale du Nord, en partenariat avec d'autres associations locales, travaille sur le projet Biloba<sup>4</sup> qui cible les personnes âgées. En effet, beaucoup de migrants arrivent à des âges avancés<sup>5</sup>. L'objectif poursuivi est double : d'une part, intervenir avant que les problèmes de santé ne conduisent à des placements inopinés en institutions – des épisodes souvent très mal vécus – et, d'autre part, aider les familles qui sont souvent désseparées devant la vieillesse. Dans les familles turques, par

exemple, où souvent plusieurs générations cohabitent, beaucoup de personnes âgées occupent seules un étage d'immeuble, comme sur la rue du Brabant. Elles se sentent un peu isolées malgré la présence de leur famille aux autres étages. Et les aidants proches ne savent pas toujours comment nourrir ou « manipuler » la personne âgée dépendante.

A la suite de ces observations, une maison (± 1800 m<sup>2</sup>) a été acquise pour devenir un centre de santé communautaire, avec deux visées : apporter un soutien aux familles et aux personnes âgées (lieu de réunions, restaurant social) et soutenir la réflexion des professionnels de la santé. Bernard Verduyck : « Nous voulons quelque chose qui soit ouvert à tous, quelle que soit la nationalité, la culture ou la religion. Et, éventuellement, ouvert à plusieurs générations. » La structure devrait aussi offrir une partie hébergement comprenant quinze à dix-sept logements. « Pas une maison de repos, insiste le médecin, mais un lieu où l'hébergement est imaginé pour des personnes ayant besoin de soins ou moins valides, dans le cadre d'un logement privatif et non d'un logement communautaire, mais avec des espaces communs. » L'essentiel étant que cet hébergement ne soit pas ressenti comme stigmatisant.

## Favoriser le bien-être des enfants

Non loin du planning et de la maison médicale se trouve l'Atelier des Petits Pas, une association qui cible les enfants de 5 à 14 ans. L'asbl a été créée en 1995 par Ayse Eryoruk, qui habite le quartier depuis trente-quatre ans et qui, au début de la décennie 90, avait été interpellée par la situation des en-

3. La Maison Rue Verte (voir Bruxelles Santé n° 25).

4. Tiré du nom de l'arbre Ginkgo biloba, dont la longévité est importante.

5. Voir le dossier de Bruxelles Santé n° 49.

fants. « Ils étaient confinés, expliquet-elle, dans de petites maisons, dans de petites rues, dans des quartiers surpeuplés, avec un trafic très dense, d'où l'interdiction de sortir. » Son idée : créer une ludothèque pour que les enfants puissent jouer à l'intérieur. Mais, très vite, la ludothèque s'est muée en un « atelier jeux », auquel sont venus s'ajouter des ateliers créatifs (bricolage) et d'autres activités mises en place pour répondre aux besoins des enfants et aux demandes des parents. C'est d'ailleurs à la demande de ceux-ci que l'asbl organise une école des devoirs qui accueille les enfants trois fois par semaine, l'après-midi du mercredi étant réservé à la remédiation scolaire.

velopper autrement. Les expériences que nous avons sont très positives. »

L'Atelier des Petits Pas compte actuellement trois antennes – Marne, Stephenson et Elisabeth – et s'occupe quotidiennement d'une centaine d'enfants. L'encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire : éducateurs spécialisés, ergothérapeutes, psychologue, psychomotricienne... Cette année, des ateliers d'expression en lecture et de développement d'expression orale ont été mis en place. Les difficultés de compréhension et d'expression orale et écrite sont, en effet, souvent à l'origine du décrochage scolaire.

Pour Ayse Eryoruk, qui déplore l'absence d'une académie dans les alentours, le plus important est de favoriser l'accès à la culture et à l'éducation. « Cela peut prendre la forme d'un éveil à la musique, à la créativité, etc. Il faut développer des lieux où les enfants peuvent avoir accès à tout cela. L'impact que nous avons sur les enfants est tellement positif que cela mérite d'être poursuivi dans d'autres lieux. De plus, cela ne demande pas tellement de moyens. Je trouve que c'est une qualité de vie pour le quartier et pour les enfants. » C'est pourquoi l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque communale, en face de l'église, lui donne espoir. En tout cas, le quartier est en train d'écrire une nouvelle page de son histoire...

*Anoutcha Lualaba*

L'association accueille aussi des enfants à besoins spécifiques et des enfants avec handicap. Ayse Eryoruk : « C'est pour apprendre à vivre ensemble. Nous avons un quota d'accueil au niveau de nos antennes. Les autres enfants se montrent gentils et favorisent même l'intégration des enfants à besoins spécifiques. Quant à ces derniers, ils se trouvent dans un environnement différent de ceux où on les place généralement : ici, ils sont avec d'autres enfants et cela leur permet de se dé-





# bouquins malins

## **Du bon usage de la laïcité**

**Marc Jacquemain et Nadine Rosa-Rosso (dir.)**

**Bruxelles, Aden, 2008**

Nous étions tombé un peu par hasard sur un article de Nadine Rosa-Rosso, enseignante, intitulé « Et si le foulard pouvait libérer ? », paru dans *Le Drapeau rouge* en septembre 2007 en réaction à la pétition « La place des convictions philosophiques à l'école » (et toujours consultable sur [www.liberte-foulard.be](http://www.liberte-foulard.be)). Un article épatant dans l'écriture comme dans l'argumentation, ce qui est loin d'être très courant. D'où notre intérêt pour cet ouvrage collectif qui veut se démarquer d'une certaine conception de la laïcité : celle qui développe un prosélytisme anti-religieux visant essentiellement l'islam et se focalisant plus particulièrement sur le port du foulard à l'école ou dans d'autres lieux publics.

D'entrée de jeu, les deux directeurs de la publication posent la distinction entre « laïcité politique » (séparation de l'Etat et de toute religion) et « laïcité philosophique » (opposition à toute référence à une transcendance), deux conceptions qui peuvent cohabiter ou non chez un même individu mais parmi lesquelles l'Etat ne peut pas choisir la seconde sans renoncer à la première : « La laïcité n'est pas l'organisation du combat contre les religions, ni le prosélytisme en faveur de l'athéisme. Elle ne peut pas justifier la guerre de l'Etat contre certains de ses citoyens. »

Suit une contribution de Nadine Rosa-Rosso qui reprend et développe le contenu de son article, avec les mêmes qualités de plume et la même clarté de pensée. Elle insiste notamment sur « l'oubli » des dimensions éducative et socio-politique de la question au profit de la dimension religieuse ; les jeunes filles musulmanes – avec ou sans foulard – sont le plus souvent – comme leurs frères – issues de milieux populaires et exposées à une particulière fragilité socioprofessionnelle. Ensuite, Jean Bricmont, professeur à l'UCL, fait précéder par un texte bien étayé, « Le foulard et la conception libérale du droit », un pamphlet à l'humour ravageur, « La laïcité peut-elle sauver l'impérialisme ? »... Malika Hamidi, doctorante à l'EHESS (Paris), s'intéresse aux enjeux sous-jacents de la question du foulard et questionne les conceptions et les stéréotypes que révèle celle-ci à propos de la démocratie, de la laïcité mais aussi du féminisme et de l'islam.

Bernadette Mouvet, professeur à l'ULg, relate son expérience avec un groupe de femmes musulmanes originaires d'Anatolie ; elle s'attache notamment aux multiples

significations, fonctions et usages (y compris ludiques et, tout simplement, pratiques) du foulard qu'elle a découverts lors de contacts informels avec ces femmes, et explique en quoi cette expérience a enrichi sa conception de la laïcité.

Marc Jacquemain, sociologue (ULg), développe « Dix arguments laïques contre l'interdiction législative du voile ». Radouane Bouhlal, juriste, président du MRAX, examine ce qui a favorisé la confusion entre ce que Paul Löwenthal appelle plus loin « un Etat sans religion propre » et « un Etat sans aucune religion », et relève les perversions que cela entraîne, non seulement dans la scolarisation mais aussi dans l'aide sociale ou le processus électoral, pour les femmes qui portent le foulard.

Paul Delmotte, professeur à l'IHECS et chargé de conférences à l'ULB, déniche les intérêts politico-économiques qui se cachent derrière la fabrication d'un imaginaire de l'Orient obscurantiste par un Occident loin d'être aussi « éclairé » qu'il le prétend. Le regard historique qu'il porte sur le monde musulman et ses relations avec l'Occident déconstruit pas mal d'idées toutes faites.

Après ce tour d'horizon rapide et non exhaustif, concluons qu'il est stimulant de lire, à propos de cette « affaire du foulard », autre chose que le discours préfabriqué et politiquement orienté – c'est le cas de l'écrire – qui cimente la notion réductrice et dangereuse de « choc des civilisations ».

## **Haro sur les fumeurs**

**Jusqu'où ira la prohibition ?**

**Danielle Charest, Paris, Ramsay, 2008**

Danielle Charest, Québécoise installée à Paris, a publié dix ouvrages en comptant celui-ci, parmi lesquels plusieurs romans policiers. Cette fois, elle dégaine sa plume et la trempe dans un humour caustique pour se demander jusqu'où ira la prohibition du tabagisme. Partant d'une anecdote vécue en 1982, dans l'Utah, elle montre qu'elle dérapait déjà copieusement il y a 25 ans... L'histoire du tabac depuis sa découverte par les Espagnols en 1492 montre que, très vite, c'est une substance controversée : l'un des compagnons de Colomb est jeté en prison dès 1498 pour avoir fumé en public ! La morale tant religieuse que civile (le roi James 1<sup>er</sup> prendra lui-même la plume) condamne l'herbe à Nicot bien avant que la médecine prenne le relais.

Les traficotages subis par la plante sont aujourd'hui de notoriété publique : « au bout d'un parcours tortueux et largement ténébreux, notre cigarette n'a plus beaucoup à voir avec le tabac initial. Il a été directement et indirectement arrosé de toxiques, trituré dans tous les sens, on lui a injecté des produits douteux, il a été baigné dans des substances que l'on n'ose imaginer, on l'a humidifié et fait sécher dans des conditions mystérieuses, et quoi encore ? » Mais l'industrie, si imaginative dans ce sens, ne fait pas preuve de la moindre initiative lorsqu'il s'agit de diminuer les effets négatifs du tabac, alors même que plusieurs procédés sont brevetés. Et aucun gouvernement n'a poursuivi les cigarettiers pour cela.

Danielle Charest met aussi en question la pierre angulaire de l'interdiction de fumer dans les lieux publics : les risques liés aux tabagisme passif. Elle dénonce l'exagération parfois sidérante de ces risques et se réfère à des études qui ne cautionnent pas le lien entre l'exposition à la fumée des autres et une augmentation significative de la morbidité (cancers, maladies cardiaques) et de la mortalité. Reste qu'il peut être tout simplement inconfortable (toux, irritation des voies respiratoires, nausées) voire dangereux (pour un jeune enfant, une personne asthmatique, etc.) d'être exposé à la fumée, surtout si c'est fréquemment et en grande quantité. Retenons aussi l'affaire du palladium : en deux mots, des recherches sur une cigarette non cancérigène remontent aux années 1950, un brevet est déposé en 1975 mais le projet ne se concrétisera pas. En effet, l'industrie nie alors obstinément, depuis vingt ans, les méfaits de la cigarette : la mise sur le marché d'une alternative *safe* lui couperait l'herbe sous le pied... Les détails qui suivent, concernant les suites juridiques de l'affaire, sont tout aussi croquignols. Mais arrêtons ici ce résumé volontairement incomplet.

Une question traverse en permanence le livre : pourquoi réserver sa hargne au tabac alors que de nombreux produits alimentaires sont eux aussi arrosés d'un tas de substances néfastes, que de nombreux autres polluants sont présents dans l'air tant intérieur qu'extérieur, que maintes industries ont systématiquement tu ou minimisé les risques sanitaires de leurs produits et continuent de le faire ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que la question est pertinente. S'agirait-il par hasard d'un écran de fumée (sic) qui a servi et sert encore à dissimuler les effets néfastes du... travail, par exemple : « quand les forces antitabac accusent les travailleurs de l'amiante de mourir à cause de la cigarette, elles reprennent un «solide» argument du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où les patrons de la mine du Grand Hornu en Belgique, par exemple, brandissaient systématiquement l'argument des méfaits du tabac contre les employés qui osaient attribuer au charbon les maladies et décès pulmonaires qui les décimaient. »

Cet essai documenté et agréable à lire dénonce avec vigueur l'hygiénisme non plus rampant mais triomphant d'aujourd'hui, en montre les contradictions et en débusque les enjeux. Clairement engagé, il n'évite pas toujours le côté agressif et simplificateur de tout militantisme, fût-il « anti-antitabac ». Mais, après tout, c'est de bonne guerre...

### Lève-toi et mange

Eva Aym  
Bruxelles,  
Luc Pire, 2008

Il importe de dire d'emblée qu'il ne s'agit pas ici d'un livre de plus *sur* l'anorexie.

Et que, si cet ouvrage est bien, comme indiqué sur la couverture, un témoignage – son caractère autobiographique est manifeste –, il ne se limite pas à la relation des faits vécus par l'auteur. C'est à un travail d'écriture que l'on a affaire ici : une écriture ludique (le jeu de mots est roi), souvent drôle, au rythme très oral, et un travail qui sauve littéralement (sic) la vie de Lola Duval, le personnage, et sans doute d'Eva Aym, l'écrivain : « Je veux m'en sortir. Pour ça, je dois écrire. Taper plein de mots déchiquetés à la fourchette. Tronçonnés au couteau. Passés au mixer de la colère, de la peine, de la haine, de l'amour, de la mort. Soupe de maux secrets préparés à m'étouffer. Trop lourds à porter ! ».

Contrairement aux recensions qui précèdent, on ne tentera même pas l'exercice du résumé. Il faut plonger dans le livre, et parfois s'accrocher parce que, si c'est souvent drôle, c'est tout aussi poignant. À 32 ans, Lola passe les portes d'un hôpital psychiatrique spécialisé dans le traitement des troubles du comportement alimentaire (comme en termes galants ces choses-là sont dites...). Le chemin sera long avant qu'elle « s'y retrouve », se retrouve, comprenne que c'est d'amour qu'elle souffre et qu'elle a faim, et que c'est l'amour lui-même qui est la seule réponse. Un parcours douloureux mais qui s'appuie sur ces « nourritures de l'âme » que sont la littérature, la musique, la philosophie, la peinture.

À noter : Eva Aym propose, notamment en milieu scolaire :

- des temps de rencontre portant le même titre que le livre, basés sur ce qu'elle a vécu mais aussi appris, l'objectif étant de sensibiliser mais aussi de transmettre ;
- des ateliers d'écriture et d'expression : « Les maux sont des oiseaux ».

Tous les détails et les conditions se trouvent sur le site [www.levetoietmange.be](http://www.levetoietmange.be). Contact : [eva.aym@skynet.be](mailto:eva.aym@skynet.be)



## Quelle(s) identité(s) pour Bruxelles ?

Bruxelles, on le sait, connaît une grave carence de logements accessibles à nombre de ses habitants dont le revenu est bas. Cette pauvreté affecte souvent certaines populations d'origine étrangère qui sont concentrées dans les quartiers « défavorisés » du centre et de la première couronne. Les disparités socio-économiques –

et l'on sait à quel point les inégalités de santé en relèvent – sont particulièrement marquées à Bruxelles : parmi les régions les plus riches d'Europe, elle compte un pourcentage très élevé de personnes sans emploi et accueille quotidiennement des centaines de milliers de navetteurs. Enfin, la Région de Bruxelles-Capitale qui est aussi le siège de l'Union européenne ne maîtrise pas l'entièreté de ses politiques publiques, notamment en matière d'éducation et de santé. Cette complexité et ces contradictions sont, pour une bonne part, liées au statut institutionnel de la capitale, qui conduit tout droit à la question de l'identité bruxelloise : identité politique, sociologique, urbanistique mais aussi culturelle.

Depuis plusieurs années, des initiatives se sont déployées (voir manifestobru.be, bruxsel.org, etatsgenerauxdebruxelles.be) pour redessiner une identité bruxelloise forte. Avant de les discuter, on ne peut cependant pas faire l'économie du regard historique, qui met en lumière bien des aspects de la situation actuelle. C'est l'objet de la première partie de ce dossier.

Le choix de commencer par une approche historique s'est imposé après avoir fouillé dans une partie de l'abondante littérature sur la ville qui aborde « le fait urbain » sous l'angle politique, économique, sociologique ou architectural. Mais, outre que le néophyte risque de s'y perdre, d'autres pièges le guettent : la généralisation excessive (« la » ville, une même réalité, du chef-lieu de province à la mégapole à bidonvilles, en passant par la cité de grande taille ?) et une vision trop télescopique (à la limite, c'est « vu de Mars »). Penchons-nous donc d'abord sur l'évolution particulière de Bruxelles. Un auteur nous y invite d'ailleurs.

Jean-Paul Lacaze<sup>1</sup> rappelle ces aspects basiques de toute ville : elle combine cadre physique (un site construit inséré dans un site naturel, souvent proche d'un cours d'eau), activité économique (commerce, artisanat, industrie, services) et socialité (échanges, débats, conflits, reproduction sociale mais aussi changement). Et toute question

urbaine doit, selon lui, s'appréhender non seulement du point de vue spatial mais aussi du point de vue temporel : « une ville, c'est de l'histoire cristallisée en formes construites », écrit-il. Il ajoute qu'elle doit aussi être appréhendée du point de vue de ses habitants. Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal renchérissent : « la ville n'existe pas à la manière d'une œuvre faite pour un spectateur qui la saisirait du dehors. (Elle) s'appréhende du point de vue de ceux qui la vivent du dedans et qui, à leur façon, participent à son invention. »<sup>2</sup> On verra cependant que le point de vue des habitants les moins bien lotis est, aujourd'hui comme hier, difficile à appréhender tant il a peu d'occasions de s'exprimer.

Les premières formes de vie urbaine voient le jour en Mésopotamie (l'Irak actuel) au IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Dès l'Antiquité, la ville constitue un centre économique mais aussi politique, ce dont Rome a laissé l'image la plus forte. L'évolution se poursuivra avec

la ville marchande médiévale (et l'essor du pouvoir municipal face à la société féodale) puis la cité-Etat de la Renaissance. Bruxelles voit le jour vers la fin du X<sup>e</sup> siècle : fondée sur le cours de la Senne, elle est bien placée commercialement entre la France et l'Allemagne et voit se développer un important artisanat local (industrie textile). Notons que son rôle actuel de capitale n'est pas le fruit du pur hasard : dès la fin du Moyen âge, elle est un centre politique : celui du duché de Brabant au XIV<sup>e</sup> siècle (supplantant Louvain), celui des Etats bourguignons au XV<sup>e</sup> (et on se rappellera que les ducs de Bourgogne ont tenu la dragée haute aux rois de France), celui de l'empire de Charles-Quint au XVI<sup>e</sup> (hors Espagne, Bruxelles est la ville où il résidera le plus longtemps).

Bruno Vinikas<sup>3</sup> souligne cette « fonction que Bruxelles ne cessera plus d'avoir (...), celle d'une espèce de capitale régionale où séjournent des princes dépendant de suzerains éloignés et où parfois résideront ces suzerains eux-mêmes, (qui) vont varier avec les siècles au hasard des guerres, des alliances, des mariages et des héritages. » Et il ajoute : « Sur le plan culturel également, naîtra une caractéristique majeure pour les siècles à venir : ces cours princières qui s'implantent à Bruxelles parleront principalement le français et cohabiteront avec des populations essentiellement flamandes. »

De fait, par la suite, la ville se situe dans le vaste ensemble des possessions espagnoles puis autrichiennes ; ensuite, à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dans la République française puis le Premier Empire. Après 1815, elle fait partie des Pays-Bas unifiés sous la couronne hollandaise, où

elle est cependant le chef-lieu des Pays-Bas méridionaux. Arrivent alors les fameuses journées de septembre 1830. Roel Jacobs<sup>4</sup> rappelle le contexte international de ces événements : « À Vienne, le chancelier autrichien Metternich a mis sur pied une Europe nouvelle. Un certain nombre d'acquis de la période révolutionnaire restent intacts, comme par exemple le code civil napoléonien. En revanche, en matière d'exercice du pouvoir politique, c'est le retour au modèle autoritaire et conservateur. (...) Quinze ans plus tard, un grand mouvement de protestation se développe contre l'Europe de Metternich. » Les barricades dressées en juillet dans les rues de Paris entraînent non seulement l'abdication de Charles X et l'avènement de la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, elles ont aussi des répercussions à travers l'Europe : en Grande-Bretagne, en Pologne et dans les Etats allemands et italiens.

## Capitale de l'Etat belge

Mais c'est surtout dans le sud des Pays-Bas unifiés que ce mouvement est lourd de conséquences. « Des tensions économiques, religieuses et linguistiques donnent lieu à un mécontentement général, tant chez les libéraux que chez les conservateurs. (...) La tension sociale monte. La mécanisation accrue fait baisser les salaires et monter le chômage. Dans le courant de l'été de 1830, des émeutes éclatent dans plusieurs villes en raison de l'introduction de nouvelles machines. À peine un mois après les troubles de Paris, la bombe éclate à Bruxelles. » Mais l'insurrection

populaire est rapidement reprise en mains par la bourgeoisie. Une garde civique est créée pour désarmer les ouvriers et parvient à contrôler la situation en quelques jours.

La rigidité du roi Guillaume empêche d'arriver à un compromis avec la bourgeoisie, tandis qu'au sein de celle-ci radicaux et modérés luttent pour le pouvoir. En septembre, les troupes hollandaises tentent de s'emparer de la ville mais doivent se retirer devant la résistance acharnée des volontaires qui sont accourus. Un gouvernement provisoire se constitue, auquel les banquiers (la banque Rothschild, la Société Générale) apportent leur appui. Ensuite, tout va très vite : l'indépendance est proclamée en octobre, un Congrès national est élu en novembre, la Belgique est reconnue par les grandes puissances en décembre. La Constitution est adoptée par le Congrès dès février 1831 ; c'est alors la plus libérale qui soit, au sens des libertés constitutionnelles de culte, d'enseignement, de presse, de réunion, d'association.

Et Bruxelles, centre de la lutte pour l'indépendance, devient le centre politique du nouveau pays... On pense souvent que c'est son accession au statut de capitale de la Belgique ainsi que la mégalomanie architecturale – entre autres domaines – de Léopold II qui ont fait exploser Bruxelles, transformant une ville de province en une capitale moderne. Et ce n'est pas faux (la conquête du Congo permettra d'ailleurs au deuxième roi des Belges de financer lui-même les travaux), mais ce doit être doublement nuancé.

D'abord, il y a la révolution industrielle : c'est à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle mais surtout au XIX<sup>e</sup> que se

produisent dans toute l'Europe les bouleversements démographiques et urbanistiques liés à l'industrialisation. « Cette mutation de fond, écrivent Stébé et Marchal, s'accompagne d'un accroissement important de la population urbaine. Alors que dans l'Angleterre du début du XIX<sup>e</sup> siècle n'existait aucune ville de plus de 100.000 habitants, 28 villes dépassent ce nombre en 1845. En France, Mulhouse passe de 10.000 habitants en 1812 à plus de 36.000 en 1836 ; Roubaix, de 8.000 en 1816 à 65.000 en 1866. (...) L'augmentation spectaculaire de la population urbaine fait exploser les frontières traditionnelles des villes qui commencent à se projeter dans l'espace. » Parallèlement à cette extension de l'espace urbain, on assiste à la prolétarianisation de la main d'œuvre d'origine rurale exploitée par l'industrie. Les travailleurs sont réduits à des conditions de vie misérables et insalubres dans des quartiers de taudis, et victimes des épidémies de tuberculose ou de choléra. Nous y reviendrons

Seconde nuance : les périodes précédentes ont déjà lancé le mouvement, rappelle Roel Jacobs. « Les portes de la ville et les boulevards qui protègent les remparts sont déjà démantelés à la fin de l'époque autrichienne. Le signal de la démolition systématique des murs d'enceinte et de l'aménagement des boulevards de la petite ceinture est donné par Napoléon dès 1810. À la suite de la Révolution française, la noblesse, le clergé et les corporations perdent leurs privilèges et une bonne partie de leurs biens. Ainsi, de nombreux espaces se libèrent pour de nouvelles affectations. »

La période hollandaise voit le réaménagement du quartier du

Béguinage, le percement de grandes artères comme la rue Royale, la création du Jardin botanique. Sous le règne de Léopold I<sup>er</sup>, la modernisation et l'extension de la ville se poursuivent : naissance du quartier Léopold et de l'avenue Louise, construction d'édifices religieux comme l'église royale Sainte-Marie, percement de la rue Blaes puis aménagement de la place du Jeu de balle ; les galeries Saint-Hubert, un des symboles de la bourgeoisie bruxelloise triomphante, datent aussi de cette époque. « Les dernières années du gouvernement de Léopold I<sup>er</sup> amorcent déjà des interventions urbanistiques spectaculaires qui marqueront le règne de son fils », poursuit Jacobs. « En 1860, les libéraux suppriment les octrois, un système de droits d'importation urbains sur les denrées. Ils ouvrent ainsi de nouvelles perspectives. Désormais la ville n'est plus gênée dans son extension. » Sous l'impulsion du futur Léopold II, Victor Besme définit un plan global d'extension et d'embellissement de l'agglomération dont des parties importantes seront réalisées dans les décennies suivantes : l'aménagement du plateau de Koekelberg, le parc du Cinquantenaire, les boulevards de ceinture à l'est et au sud, l'hippodrome de Boitsfort...

## Ville bourgeoise et libérale au XIX<sup>e</sup> siècle

Après l'unionisme qui caractérise les débuts de la Belgique, les libéraux, jugeant excessive l'influence catholique dans le nouvel Etat, fondent leur propre parti en 1846. Le parti libéral va dominer la politique communale bruxelloise durant le

reste du siècle. Le voûtement de la Senne et l'aménagement des boulevards centraux sont l'œuvre du bourgmestre Jules Anspach. Contrairement à la légende, la décision est prise un an avant la grande épidémie de choléra de 1866 : l'insalubrité de la ville basse n'est pas le seul argument en faveur de cet assainissement, il s'agit aussi d'étendre le contrôle social en épurant les quartiers populaires, comme le préfet Haussmann l'a fait à Paris. Cependant, ce projet ne se généralisera pas, écrit André-Paul Content : « Bruxelles, pour qui certains (et Léopold II en fut) avaient tracé des plans d'aménagement ambitieux à l'image des réalisations parisiennes d'Haussmann, n'a pu se modeler ou se transformer selon des schèmes cohérents. L'échec de l'haussmannisation de Bruxelles est dû à la résistance des propriétaires, à leur force d'inertie, peu soucieux qu'ils étaient de plans collectifs et davantage préoccupés par la rentabilisation de leur patrimoine foncier. (...) Le rôle joué par l'initiative privée à Bruxelles fut déterminant dans cet échec. La crainte inspirée par le propriétaire foncier aux pouvoirs publics est à l'origine de cet urbanisme, délirant par endroits, dont les plans n'étaient dressés que dans le seul souci d'augmenter la plus-value foncière. »<sup>5</sup>

À ces bouleversements succède une période plus respectueuse de la continuité par rapport au passé. Charles Buls sera ainsi le maître d'œuvre de la restauration de la Grand-Place (qui débute en 1883 et sera pratiquement terminée en 1914 seulement), même si l'idée germe au temps d'Anspach. Mais ce n'est pas toujours une restauration à l'identique : le XIX<sup>e</sup> siècle est bien présent à travers des créations néo-romantiques à la Viollet-le-Duc

(la Maison du Roi mais aussi la Porte de Hal).

La révolution urbanistique du XIX<sup>e</sup> siècle s'accompagne de nombreux autres changements, particulièrement dans les transports. L'idée de construire un canal vers le Hainaut est ancienne mais il faudra l'indépendance de la Belgique pour que le chantier s'ouvre pour de bon : en 1832, le canal de Charleroi est inauguré, plaçant Bruxelles sur l'axe économique entre le port d'Anvers et le bassin industriel de la Sambre et de la Meuse. Par la suite, les activités portuaires et l'industrie se déplacent vers le canal ; les installations du port intérieur, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, disparaissent avant la Grande Guerre.

Après la Grande-Bretagne, la Belgique est pionnière en matière de chemin de fer : dès 1835, une voie relie Bruxelles à Malines. La première gare de marchandises surgit à l'allée Verte, près du canal, mais le succès du transport de voyageurs provoque la création en rafale des gares du Luxembourg (1855), du Nord (1862) et du Midi (1869). Le réseau belge sera le plus dense d'Europe, avec la capitale pour pivot central ; c'est toujours le cas aujourd'hui, ce qui explique d'ailleurs la saturation de l'axe ferroviaire Nord-Midi. Mais le rail, c'est également le tramway, à traction chevaline au début (voir le Musée du Tram pour en savoir plus). Et les problèmes de mobilité sont déjà là ! « Les premières expériences avec la traction électrique et avec les autobus, note Roel Jacobs, se heurtent à l'opposition tenace de l'opinion publique. La congestion du trafic, la pollution et les nuisances sonores sont déjà à l'époque les objections principales. L'attitude vis-à-vis de l'électricité change progressivement. À partir de 1899, cette nouvelle

source d'énergie remplace de plus en plus les chevaux. »

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit aussi des innovations en matière de distribution avec les grandes surfaces (le Bon Marché ouvre dès 1860) et les chaînes de magasins (Delhaize, en 1871). « Le développement de la ville entraîne un besoin accru en éclairage et en eau potable. En 1819, la première usine à gaz du continent est ouverte sur les rives de la Senne. (...) En 1875, la Ville reprend la production de gaz en régie. Elle construit une nouvelle usine le long du canal, au-delà du pont de Laeken. Six ans plus tard, les Galeries Saint-Hubert sont éclairées à l'électricité. Le passage du gaz à l'électricité commence. Le mouvement s'accélère après la mise en service en 1893 d'une centrale électrique. Elle se situe également le long du canal en aval du pont Van Praet. À partir du milieu du siècle, l'approvisionnement en eau est réalisé à Braine-l'Alleud, puis à partir de la fin du siècle à Spontin. En 1891, quatre communes fondent une intercommunale pour l'approvisionnement en eau. »

## Et la ville populaire ?

Cette succession de dates et de faits serait anecdotique si elle ne témoignait du développement continu et accéléré de la capitale sur tous les plans au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui manque dans ce tableau est évidemment le point de vue des « petites gens ». Hier comme aujourd'hui, on n'entend guère la parole des pauvres ni même celle de la classe moyenne inférieure : se font surtout entendre la voix des dirigeants politiques et économiques, celle des intellectuels, celle des habitants aisés. Or, on l'a

dit, la ville n'est pas que du bâti et des échanges marchands; et les rapports sociaux dans la ville, ce sont aussi des oppositions et des conflits. La ville : là où les riches et les pauvres sont nez à nez...

L'article déjà cité de Content en donne un aperçu : « Notre XIX<sup>e</sup> siècle bruxellois, écrit-il, n'accorde pas à l'habitat ouvrier une place importante. D'autres questions sont débattues avec plus d'intérêt : l'agrandissement de Bruxelles, l'assainissement des vallées du Maelbeek et de la Senne, les plans d'aménagement (dont ceux de V. Besme); la question des parcs et jardins préoccupe elle aussi les contemporains. Le logement ouvrier n'est évoqué qu'épisodiquement. Les chroniqueurs sont nombreux, quelques-uns s'intéressent à l'habitat ouvrier mais se situent du côté des propriétaires (...). »

Contrairement à d'autres villes industrielles, l'habitat ouvrier est dispersé à Bruxelles, en raison de multiples facteurs : l'absence de politiques publiques du logement jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les spéculations des propriétaires privés, l'éparpillement des entreprises, l'importance du travail à domicile (une personne sur cinq), l'occupation par l'industrie de petits agriculteurs vivant dans les faubourgs, et l'immigration d'un sous-prolétariat peu revendicatif venu notamment des Flandres, qui subissent une crise économique en 1845-48.

Le Conseil central de salubrité publique de Bruxelles<sup>6</sup> brosse en 1843 un tableau effrayant de la condition ouvrière à l'époque : impasses insalubres et obscures, loyers disproportionnés, familles nombreuses, literie élémentaire, promiscuité, travail des enfants,

alimentation déséquilibrée et insuffisante, espace domestique envahi par l'outil de travail, hygiène déficiente... Déjà, en 1838, une commission nommée par le même Conseil, évoquant la situation dans les quartiers des Minimes et de la Chapelle, notait l'absence de pompes, de latrines et d'égouts, et incriminait la rapacité des propriétaires : « Toute réparation qui n'intéresserait que la santé et le bien-être des locataires et qui n'aurait pas pour but de prévenir une ruine, est entièrement supprimée... Ne croyez pas cependant qu'ils louent ces affreux réduits pour ce qu'ils valent. »<sup>7</sup> D'autres rapports suivirent mais restèrent lettre morte : « Les protestations sont nombreuses; les dénonciations émouvantes; les remèdes relégués au fond des bonnes consciences alimentées par une littérature rassurante, en fin de compte, pour les tenants du pouvoir économique », résume Content.

Si la masse du Palais de Justice continue aujourd'hui à écraser symboliquement le quartier (l'ascenseur qui les relie désormais a plutôt une fonction touristique), les Marolles ne sont plus le dédale de ruelles et d'impasses frondeuses où, jadis, pouvait trouver abri l'immigrant, l'exilé ou le réfractaire. Et *architek* n'est plus vraiment une insulte, plutôt un gag participant du folklore *brusseleir*. Par contre, les oppositions de classe se marquent toujours dans les déplacements de population. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on rase des quartiers populaires pour construire des avenues bordées d'immeubles bourgeois : « En 1854, rappelle Content, le percement de la rue Blaes et, en 1860, le percement de la rue du Midi ont posé le problème du déplacement des populations. En effet, il ne suffisait pas de supprimer des impasses; encore



fallait-il avoir le souci de reloger les expropriés. Cette population, hostile à tout déplacement, s'agrippera aux masures restantes et provoquera un surpeuplement des impasses survivantes. Les propriétaires en profiteront d'ailleurs pour augmenter les loyers. Les initiatives pour reclasser ces populations dans des logements décents se firent très rares – les nouvelles constructions n'étaient plus, bien souvent, à portée de toutes les bourses. »

Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'interminable construction de la jonction Nord-Midi (elle s'étale sur une cinquantaine d'années, interrompue à deux reprises, il est

vrai, par les guerres) contribue à la déstructuration du tissu urbain. À partir des années 1950-60, c'est la désindustrialisation, l'exode des plus aisés vers la périphérie et l'abandon progressif des quartiers centraux aux habitants les plus modestes (notamment aux immigrants). À la fin du XX<sup>e</sup> siècle – et au XXI<sup>e</sup> – ces derniers sont souvent chassés au profit des bobos par la gentrification.<sup>8</sup>

L'après-guerre constitue incontestablement une charnière : période de reconstruction, d'espoir et de foi dans le progrès (même s'il ne faut pas oublier que les grandes grèves de 1960 éclatent au beau

milieu des trompeuses « Trente glorieuses »), c'est aussi le début de la fin d'une ère de développement continu lancé par l'industrialisation – et la colonisation – dont le règne de Léopold II est l'apogée et le symbole. Le symbole suivant tient en quatre chiffres : 1958.

## L'Expo 58 et l'Europe

L'exposition universelle de 1958 est, pour Jean-Louis Genard<sup>9</sup>, un des deux moments emblématiques où, au XX<sup>e</sup> siècle, l'identité de Bruxelles fait consensus et s'incarne dans un projet : « Bruxelles y apparaît avant tout comme capitale nationale, étayée à une société fordiste, industrielle. L'échelle à laquelle Bruxelles se positionne est celle de l'Etat Nation. Le projet est celui d'un pays, il se matérialise dans l'espace de sa capitale, qui entend ainsi se montrer au monde et appuyer sur cet événement exceptionnel son propre développement. (...) L'Expo 58 est aussi la mise en scène de la promesse d'un avenir meilleur, grâce aux vertus d'une civilisation s'appuyant sur les ressources du savoir et sur les valeurs charriées par un Occident colonialiste et volontiers paternaliste au sein de ses classes dominantes. La Belgique est alors un des pays les plus riches au monde, voire le plus riche. »

Pourtant, avec l'avènement de l'Europe, le ver est déjà dans le fruit : « La désignation de Bruxelles comme capitale européenne en 1958 nécessitait des interventions urbanistiques : une infrastructure routière plus performante ainsi que la construction d'un métro et d'un nombre considérable de bureaux supplémentaires », écrit Evert



Lagrou<sup>10</sup>. « Au début des années 1960, la tertiarisation de Bruxelles se réalisa selon la tradition moderniste, qui plaidait pour un assainissement radical des quartiers délabrés ainsi que pour des constructions élevées, de la verdure en ville, une séparation des activités et des modes de transport. L'application de cette théorie urbanistique à Bruxelles se fit toutefois sans que soit prise en compte la dimension sociale pourtant défendue par

les protagonistes du modernisme, comme Le Corbusier. »

En effet, le projet Manhattan (on mesure à l'aune de ce nom la mégalomanie du promoteur – privé – et du gouvernement qui l'appuya) mit à sac le Quartier Nord, entièrement démoli en 1967. Sans que les habitants expropriés soient relogés. Aujourd'hui encore, d'immenses grues surplombent Bruxelles, figures de prédateurs qui inspirèrent le pinceau d'André Franquin. « Plusieurs interventions



ponctuelles, éparpillées dans la ville, dont le but était de renforcer la vocation européenne de Bruxelles, furent réalisées en niant brutalement l'échelle existante du contexte urbain », poursuit Lagrou<sup>11</sup>. « Ces interventions soi-disant «modernistes» suscitèrent de vives réactions. La complicité entre élus politiques et promoteurs immobiliers mettait en question le fonctionnement de la démocratie représentative. Entre-temps, le mouvement de mai 1968 avait aussi touché Bruxelles. » Avec pour résultat une opposition – toujours vive aujourd'hui – entre l'urbanisme « d'en haut », vu comme capitaliste et technocratique, et l'urbanisme « des habitants » centré sur la vie au quotidien dans les quartiers, promu notamment par l'ARAU et par nombre de comités de quartier.

C'est donc sans surprise que Jean-Louis Genard retient comme deuxième moment identitaire bruxellois les années 1960-70. L'heure n'est plus à la confiance mais à la critique, et ceux qui portent cette nouvelle image de Bruxelles, largement en réaction à la précédente, ne sont plus des décideurs économiques et politiques mais des mouvements associatifs qui se démarquent du mouvement ouvrier (tout en étant largement redevables à celui-ci). Leur discours donne à voir une ville abandonnée à la spéculation, négligeant son patrimoine et dépourvue d'une politique urbanistique digne de ce nom. Cette image portera un nom devenu tristement célèbre internationalement : « bruxellisation ». Le contre-pied en sera une idéologie de la reconstruction, de la défense du patrimoine et de la prise en compte des intérêts des habitants.

## Une Région Capitale

Depuis, plus aucune image consensuelle n'a émergé. Pourquoi ? La réponse paraît

relativement simple. Comme on le sait, la fédéralisation de la Belgique commence au début des années 1970, et le destin de Bruxelles s'en ressent. « La capitale reste prestigieuse, dit Xavier Mabille<sup>12</sup>, notamment parce qu'elle est le siège des institutions européennes et la vitrine de la Belgique à l'étranger. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle pose problème dans le débat institutionnel belge : personne ne l'aime, mais tout le monde veut bénéficier de son prestige. En revanche, sur la scène belgo-belge, l'influence de la capitale s'est émoussée à la fin des années 1960, après l'affaire de Louvain et la scission des partis politiques en ailes flamande et francophone. »



La constitution de Bruxelles en tant que Région restera purement formelle jusqu'en 1989 à cause de l'opposition flamande : « En 1972 déjà, le CVP, réuni en congrès à Anvers, exigeait que les mêmes organes exercent les compétences culturelles et régionales. Les sociaux-chrétiens et, plus largement, le Mouvement flamand n'ont jamais accepté l'asymétrie entre les institutions communautaires et régionales, ni l'émergence de Bruxelles

comme entité politique à part entière. En 1999, au Parlement flamand, le nord du pays a réaffirmé sa conception de l'Etat

et la Wallonie est le meilleur moyen, pour les Wallons, d'obtenir davantage d'autonomie. »



belge : deux (quasi) Etats fédérés (la Flandre et la Wallonie) et deux «entités» fédérées (Bruxelles et la Communauté germanophone), cogérées par les Flamands et les Wallons. » Par contre, du côté francophone, on est loin de l'union sacrée : « le positionnement des Wallons vis-à-vis de Bruxelles n'est pas dénué d'ambiguïté. Certains considèrent que la solidarité avec Bruxelles est essentielle, pour la simple raison qu'on est plus forts à plusieurs dans un Etat où les Flamands sont majoritaires. Mais d'autres pensent, au contraire, et même si c'est tout bas, qu'une alliance objective entre la Flandre

À ce calcul peut s'ajouter le vieux ressentiment de « la province » vis-à-vis de « la capitale », sans oublier, plus positivement, les identités régionales s'opposant à une ville perçue comme anarchique, lointaine (sur le plan symbolique sinon spatial) et anonyme. Autrement dit : sans identité claire ni positive... Pour le moment. En effet, nous l'avons dit, il se dessine un mouvement visant à lancer un renouveau bruxellois, tant sur le plan économique que culturel et politique. Ceci fera l'objet de la seconde partie de notre dossier.

Alain Cherbonnier

- 1 *Aménager sa ville*, Editions du Moniteur, 1988.
- 2 *La Sociologie urbaine*, PUF, 2007, coll. Que sais-je ? (3790).
- 3 « Bruxelles, ville métissée, ville internationale », texte inédit d'une conférence donnée à Cracovie le 21 novembre 2006 (merci au centre de documentation du CBAI).
- 4 *Une histoire de Bruxelles*, Editions Racine, 2004.
- 5 « L'habitat ouvrier à Bruxelles au XIXe siècle », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, VIII, 1977, 3-4, pp. 501-517.
- 6 Cité par Content se référant à Jean Neuville, *La Condition ouvrière au XIXe siècle* (Bruxelles, 1976).
- 7 Cité par Content.
- 8 Le quartier Dansaert donne un bon exemple de cette évolution (voir *Bruxelles Santé* n° 47).
- 9 « Quelle identité pour Bruxelles ? », dans le n° 5 des *Cahiers de la Cambre Architecture : Bruxelles l'Européenne. Capitale de qui ? Ville de qui ?* (mars 2006), pp. 254-282.
- 10 « Europe, bienvenue à Bruxelles ! », dans *Les Cahiers de La Cambre*, op. cit., pp. 172-189.
- 11 Lagrou cite la destruction de la Maison du Peuple (1966), la construction du gratte-ciel Hilton au milieu de maisons du XIXe siècle, l'implantation de la tour ITT aux abords de l'abbaye de la Cambre...
- 12 Entretien avec Isabelle Philippon dans *Le Vif/L'Express* du 8 septembre 2008.

## L'éveil aux sciences en milieu extrascolaire

L'image d'Albert Einstein tirant la langue ou de longues formules mathématiques ou physiques abscons sont les représentations récurrentes qu'ont la plupart des gens et des enfants des sciences. Des matières qui, pour beaucoup, peuvent sembler rébarbatives et expliquer une certaine désaffection pour les sciences. Différentes initiatives ont été mises en place ces dernières années pour combler le fossé entre la communauté scientifique et la population. C'est dans ce contexte que La Scientothèque asbl a été créée en 2001 et qu'elle propose des activités d'éveil scientifique à des jeunes issus de milieux défavorisés.



Le logo de l'association, un clown en équilibre précaire sur le toit du monde, sous le regard légèrement ébahi d'une lune munie d'un nez rouge, donne l'esprit dans lequel l'association travaille : favoriser l'accès des jeunes aux sciences, mais d'une manière qui soit à la fois plus dynamique et ludique. Concrètement, en les encourageant à pratiquer eux-mêmes des expériences. C'est la méthode de la pédagogie active qui permet d'accéder au savoir par le savoir-faire. Sont donc privilégiées les activités où les jeunes peuvent observer, s'interroger, construire un problème et se lancer dans des expérimentations pour tenter de le résoudre.

L'objectif de la Scientothèque est non seulement de sensibiliser aux sciences, mais aussi d'aider les enfants à construire leur estime de soi. Ceux-ci ont entre 7 à 12

ans et viennent pour la plupart de milieux précarisés. Beaucoup sont confrontés à de multiples difficultés au niveau scolaire : concentration dans certaines écoles défavorisées, appropriation difficile des savoirs par rapport aux élèves issus de milieux plus aisés, etc. Des problèmes d'inégalité qui expliquent les taux d'échecs plus importants et l'orientation vers certaines filières et secteurs professionnels. Ces difficultés expliquent également que de nombreux enfants manquent de confiance en leurs capacités. Patricia Corieri, coordinatrice : « Les sciences constituent un point de départ. Nous sommes attachés au fait que les enfants apprennent des choses avec nous. Mais, seulement, nous voulons que les sciences servent à prendre plaisir aux savoirs et surtout à valoriser l'enfant. »

Les ateliers d'éveil aux sciences sont principalement organisés dans les

écoles de devoir ou dans le cadre d'activités extrascolaires. Dans les écoles de devoir parce que ces structures locales jouent un rôle important pour renforcer le niveau scolaire des enfants. L'objectif étant bien sûr de leur donner les mêmes chances que les autres élèves et, surtout, de leur permettre d'améliorer leurs résultats. Des partenariats ont ainsi été conclus avec différentes écoles de devoirs à Anderlecht, Forest, Etterbeek, Laeken et Saint-Josse.

## Sciences et environnement

Les thèmes des activités [1] font toujours l'objet d'un choix mûrement réfléchi auquel sont associés les jeunes sauf quand les animateurs ne peuvent faire autrement. La seule contrainte : toujours établir un lien

entre la science et l'environnement des enfants.

La proximité de la centrale électrique de Drogenbos pour les enfants qui vivaient à Anderlecht et à Forest a ainsi justifié le choix du thème « électricité ». Les ateliers organisés autour de ce sujet ont permis aux enfants de réfléchir, de discuter et de mener différentes expériences (allumer une ampoule, construire des petits circuits, fabriquer un dynamo, etc.). Ils ont aussi élaboré une valise pédagogique qu'ils peuvent utiliser dans leurs écoles ou dans les manifestations comme les fêtes de quartier. Un thème qui rencontre aussi beaucoup de succès, c'est le corps humain. L'objectif poursuivi est la connaissance de soi au travers de la découverte du corps et de son fonctionnement (prise du pouls, exploration des systèmes sanguin et respiratoire...). Les enfants ont ainsi construit un squelette humain.

Des stages d'éveil sont organisés durant les congés scolaires. Les stages durent cinq jours et alternent expériences, bricolages et visites de lieux illustrant les principes expérimentés. Leur spécificité est qu'ils sont multiculturels : les enfants viennent pour partie des milieux défavorisés et pour partie des milieux qui ne le sont pas. Nicola Grillenzoni animateur : « Nous nous rendons compte que le choix de travailler sur des phénomènes naturels et observables permet d'éliminer complètement les difficultés d'ordre culturel comme la langue ou des traditions différentes. » Au programme des stages qui se sont déroulés les années précédentes : l'eau, l'air et le son. Cette année, ce sont les insectes, notamment les fourmis qui étaient à l'honneur.

## Des savoirs mis en avant

Chaque fois que cela est possible, les parents sont invités à venir voir les réalisations de leurs enfants. À charge pour les apprentis scientifiques de leur fournir toutes les explications nécessaires. Parents et enfants en tirent généralement beaucoup de fierté.

Chaque année, les enfants prennent part à différentes manifestations. La première année, ils ont participé à une conférence de jeunes qui s'est tenue à l'ULB et où ils ont tenu le rôle de scientifiques. Malgré le trac et les petits couacs, les enfants se sont très vite pris au jeu et ont parfaitement rempli leurs rôles de conférenciers. Pour les éditions suivantes, ils ont participé à des événements comme « Expo-Sciences » ou le « Printemps des Sciences » où ils ont présenté leurs différents travaux, co-animés des ateliers, etc.

Pour les animateurs, ce volet du projet contribue à aider les enfants à se valoriser et à reprendre confiance en leurs capacités. Rajae Serrokh, animatrice : « Parfois, certains enfants ont une attitude de refus, ne veulent pas vraiment participer. Mais cela ne dure pas car très vite ils commencent à prendre des initiatives, à parler, à se rendre compte qu'ils sont pris en compte... Nous avons aussi eu des enfants qui étaient difficiles et qui ont complètement changé comme cet enfant que nous avons eu l'année passée, c'était impressionnant à voir. » Essentiellement parce que la relation à l'apprentissage est autre et qu'aucun enfant n'est en situation d'échec.

Le projet « Sciences Ouverture » qui a démarré en début d'année vise les enfants placés dans diverses institutions [2]. Au niveau de l'asbl, on parle d'une sorte de processus de remédiation. Mais pour Mohamed Chaara, animateur et concepteur du projet qui est lui-même passé par ce type de structures : « Il s'agit aussi de donner une bouffée d'air à ces jeunes qui, parfois, sont tellement désespérés qu'ils en arrivent à avoir des comportements destructeurs. Personnellement, je m'en suis sorti parce que j'ai eu la chance de rencontrer des personnes qui m'ont ouvert à d'autres réalités. Des personnes qui m'ont donné à voir et à établir d'autres types de relations entre un adulte et un enfant, entre personnes ayant le pouvoir et celles n'en ayant pas. »

*Pour plus d'informations,  
la Scientothèque asbl :*  
Bâtiment NO, 4<sup>e</sup> étage  
ULB, Campus de la Plaine  
CP 238, Boulevard du Triomphe  
1050 Bruxelles  
E-mail: [contact@lascientotheque.be](mailto:contact@lascientotheque.be)  
Site : [www.lascientotheque.be](http://www.lascientotheque.be)

1. Certaines activités se déroulent à l'ULB où l'asbl a ses locaux au sein du laboratoire de didactique des sciences. Elle bénéficie ainsi de la proximité de scientifiques comme le professeur Pasquale Nardone et de leurs installations comme le musée Experimentarium.

2. Comme les maisons d'accueil, les Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ), les Services de Protection Judiciaire (SPJ), les centres pour demandeurs d'asile, etc.

## Ecoles, prévention et assuétudes : un projet pilote à Bruxelles

**Le point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes (PAA) est un projet pilote de trois ans confié aux Centres locaux de la promotion de la santé (CLPS) par le gouvernement de la Communauté française suite à un accord entre le Ministre de la Santé et celui de l'Enseignement.**

Le PAA a pour but de jouer un rôle d'interface entre les structures spécialisées en prévention et la communauté scolaire de l'enseignement secondaire. Neuf personnes chargées du projet PAA ont ainsi intégré cette mission au sein des CLPS. Ces derniers sont agréés pour coordonner, sur le plan local, la mise en œuvre du programme quinquennal de promotion de la santé. Ils ont notamment pour mission d'initier des dynamiques de partenariat, d'intersectorialité qui permettent de définir des priorités d'actions pour les politiques locales de santé.

### Trois missions

Plus précisément, les missions du PAA concernent l'offre de prévention, la diffusion de l'information et la mise en partenariat. A propos de l'offre de prévention, le PAA réalise un inventaire des structures spécialisées, des outils pédagogiques spécifiques aux milieux scolaires et des actions menées dans les écoles secondaires bruxelloises. Il accomplit également un relevé des attentes de la communauté scolaire en matière de prévention des assuétudes.

Concernant sa deuxième mission, le PAA veille à la diffusion des informations récoltées vers et entre les partenaires du projet. Pour réaliser

sa troisième mission concernant le renforcement de réseaux et de partenariats, le PAA constitue un comité de concertation intersectoriel qui a pour but de mener, avec tous les partenaires, une réflexion commune afin d'arriver à un discours concerté sur les interventions et leur éthique de travail tout en respectant les spécificités de chacun.

Ce projet pilote a pour objectif de renforcer la connaissance des acteurs scolaires des écoles secondaires à propos des offres de prévention existant sur la Région de Bruxelles-Capitale. Il s'agit aussi de faciliter l'adaptation de ces offres de prévention aux attentes du milieu scolaire. Le PAA, dans son rôle d'interface, permet des échanges entre écoles d'une part, entre les écoles et les structures spécialisées d'autre part. L'objectif est aussi d'initier et/ou de renforcer une dynamique de réseaux entre les structures spécialisées en prévention et les écoles secondaires.

### Des partenaires

Ce projet implique de nombreux partenaires qui ont été identifiés comme suit : les structures spécialisées en prévention englobent les Centres de planning familial, les structures d'aide en milieu ouvert

(AMO), les services actifs en toxicomanie, les services de santé mentale, les maisons médicales et les structures dépendant des pouvoirs communaux et régionaux. L'école est perçue comme une communauté de différents acteurs concernés par ce projet. Sous le terme « communauté scolaire », nous englobons donc tous les acteurs de l'enseignement secondaire c'est-à-dire les directeurs, les enseignants, les élèves, les éducateurs, les travailleurs des centres PMS et des services PSE, les médiateurs scolaires, les associations de parents.

Le PAA bruxellois, entré en fonction en mai 2008, relève d'un accord entre la Communauté française de Belgique et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Installer le PAA au sein du CLPS de Bruxelles permet à ce dernier d'accorder une attention particulière aux écoles en matière d'assuétudes. Le CLPS étant pour le PAA une ressource au niveau de sa connaissance du terrain et de ses acteurs, de ses acquis au niveau des actions menées ainsi qu'au niveau méthodologique.

Le territoire d'intervention du CLPS de Bruxelles ainsi que du PAA, est la Région de Bruxelles-Capitale avec 1.031.215 habitants recensés en

2007, d'origines et de cultures diverses, 19 communes, 19 CPAS, 30 maisons médicales, 41 centres de planning familial, 6 maisons d'accueil, 26 services PSE, 25 services de santé mentale, 140 établissements d'enseignement secondaire, avec de multiples lieux de concertation sectorielle et intersectorielle et de multiples initiatives s'inscrivant dans le champ de la promotion de la santé.

## Un projet intersectoriel par étapes

Si on lie cette réalité de terrain au rôle d'interface du PAA entre la communauté scolaire et les structures spécialisées définies plus haut, on se rend compte assez vite qu'un choix doit être fait. Cette mosaïque, d'une grande richesse mais aussi d'une grande complexité, impose des choix stratégiques. Afin de réaliser un projet réaliste qui tient compte des moyens dont nous disposons, ce dernier est conçu de manière évolutive. Ce qui va nous permettre de réaliser les différentes missions par étapes mais aussi d'intégrer par phases significatives les différents acteurs concernés.

Ce projet pilote se veut avant tout une concertation intersectorielle où les acteurs concernés sont impliqués dès le début de la réalisation. Un comité de concertation composé d'acteurs de terrain est en train de voir le jour.

De nombreuses « structures spécialisées » travaillent de près ou de loin la question de la prévention des assuétudes sur le territoire de Bruxelles. Un petit nombre d'entre elles travaillent directement avec la communauté scolaire. Ces structures n'ont pas les moyens de réaliser, seules, une enquête couvrant tout le territoire bruxellois. Ainsi, si ce n'est dans des projets particuliers, il n'existe pas de récolte de données concernant les attentes de la communauté scolaire, partenaire principal du projet.

C'est pourquoi, dans sa première phase, le PAA bruxellois donnera la parole à l'enseignement secondaire à propos de sa réalité de terrain. Il s'agit de récolter ses attentes et ses expériences en matière de prévention et de comportements à risque chez les jeunes. Ainsi, par le biais du comité de concertation, ce projet donne l'opportunité aux acteurs impliqués de mieux se connaître autour d'un objectif final commun : renforcer les compétences des jeunes face aux prises de risques.

Pour toutes informations complémentaires :

Isabelle Boquet

Centre local de promotion de la santé de Bruxelles  
(CLPS de Bruxelles)

Rue Jourdan 151 - 1060 Bruxelles

Tel. : 02/ 639.66.88. - Fax. : 02/639.66.86.

E-mail : [isabelle.boquet@clps-bxl.org](mailto:isabelle.boquet@clps-bxl.org)

---

---

## La quête du bien-être... en 1800 signes

---

---

La ville, c'est à la fois un espace limité, une proximité et une densité qui cristallisent les principaux conflits et contradictions d'une société en proie aux mutations de toutes sortes. Mais c'est aussi un fantastique équipement collectif capable de résoudre partiellement les problèmes qu'elle se cause ou qui s'y déploient. La ville est un processus collectif qui peut générer des solutions à ses problèmes.

Bruxelles se révèle paradoxale : à la fois une des villes les plus riches d'Europe mais aussi une ville habitée par une population pauvre ; le premier bassin d'emploi du pays mais le plus haut taux de chômage ; une Région qui fait encore tenir l'édifice belge mais est volontiers niée par les autres ; une Région avec CCF et CCC mais où se parlent quasi toutes les langues du monde.

Comment surmonter le clivage croissant entre la ville qui rit et la ville qui pleure ? Il y a évidemment tous les leviers économiques, fiscaux, environnementaux... Mais si on s'en tient aux compétences personnalisables, voici quelques pistes.

Il convient d'aller vers plus de participation et de démocratie réelle pour permettre au citoyen d'entrer au cœur des choix politiques. Les pratiques communautaires sont pertinentes et invitent à se réapproprier soi-même sa santé plutôt que de recourir à l'expert ou au médicament. Qu'on l'appelle Charte ou Pacte, le rapport entre l'associatif et le politique doit être clarifié, et le non marchand mieux respecté. Il faut continuer à penser des réponses croisées à des problèmes de santé polymorphes, éviter toute concurrence entre les faiseurs de santé... Les réseaux et les rencontres permettent d'organiser un système tentant de répondre à la complexité des besoins de l'utilisateur, de repérer les failles dans l'offre de services et de favoriser un échange de (bonnes) pratiques et de réflexions.

Quant au monde politique, il doit aller vers plus de partenariats et d'intégration. A chaque décision, s'interroger sur les impacts sur la santé, sur la dynamique engendrée, l'éthique de la démarche, la durabilité... Cela nécessite intersectorialité et interinstitutionnalité. Le monde politique doit lever le nez du guidon et développer la réflexion prospective. Il a à élaborer un cadre de référence explicite constitué d'objectifs et de priorités, un plan de santé urbaine, à partir d'un diagnostic basé sur des données collectées et une analyse soignée de

# élargissons le débat

la santé dans toutes ses dimensions. Ensuite, à formuler les objectifs politiques plus en terme de résultats que de moyens... même si cela dépasse la temporalité d'une législature.

*Dominique Braeckman  
Présidente du groupe Ecolo  
à la Commission communautaire française*

---

---

## Enfin un premier Centre de Double Diagnostic en Région bruxelloise ?

---

---

Les troubles psychiatriques touchent toutes les catégories de la population. Certaines d'entre elles nécessitent des infrastructures adaptées. C'est le cas des personnes handicapées mentales pour lesquelles il n'existe aucune infrastructure de soins psychiatriques adaptée à Bruxelles. Les familles d'une personne handicapée connaissent bien ces situations, qui les conduisent à devoir courir en Flandre ou en Wallonie pour traiter une crise de décompensation. C'est pour répondre à cette situation qu'un projet de création d'un Centre de Double Diagnostic est aujourd'hui sur la table dans le cadre de la reconversion de la Clinique Saint Etienne.

On entend par Centre de Double Diagnostic un service spécialisé dans la prise en charge thérapeutique de courte durée des adultes avec un handicap mental qui développent des troubles psychiatriques. Le projet, qui vise l'accueil d'une quinzaine de personnes, est actuellement porté par la Clinique Saint Jean et des acteurs du terrain. Il bénéficie du soutien des ministres bruxellois concernés. Reste à trouver les solutions pour le financement des lits A, qui dépendent du fédéral. Le cdH plaide pour qu'à ce niveau un consensus de même nature se dégage afin de ranger définitivement aux oubliettes le souvenir de ces personnes handicapées souffrant d'un trouble passager du comportement et devant être accueillies dans un service d'addiction pour personnes alcooliques ou droguées. Ce qui est encore malheureusement le cas à Bruxelles.

*André du Bus  
Député bruxellois  
Président du groupe cdH  
au Parlement francophone bruxellois*

---

---

## Relever le défi du paradoxe bruxellois

---

---

Dans le cadre institutionnel actuel, la Commission communautaire française n'est pas suffisamment bien armée pour relever les importants défis auxquels elle doit faire face. La survie de cette institution, et plus globalement de Bruxelles, n'est possible que si, politiquement, économiquement, culturellement et socialement, les liens entre institutions fédérées francophones, avec la Wallonie et la Communauté française sont remodelés et renforcés.

Cette analyse est – malheureusement – confortée par la situation budgétaire de la COCOF. L'état de ses finances se dégrade d'année en année, et ce aux dépens des politiques qu'elle mène. Il est dès lors urgent de considérer l'ensemble des moyens possibles qui permettront, d'une part, de trouver des moyens supplémentaires et, d'autre part, de réaliser des économies.

Voici quelques pistes qu'il convient d'explorer : la Communauté française, à l'instar de ce qui se réalise avec la Région wallonne, doit approfondir ses collaborations avec la COCOF ; le développement de synergies (rapprochement administratif et de comptabilité budgétaire, procédures communes de contrôle des associations...) doit permettre des économies d'échelle ; la révision de différentes clés de répartition budgétaire, comme par exemple la clé 80/20 entre la COCOF et la VGC pour l'argent provenant de la Région bruxelloise, sont autant de mesures qui permettraient d'améliorer cette situation financière.

Ce n'est que de la sorte que la Région bruxelloise pourra relever le défi social qui est le sien et s'extirper du « paradoxe bruxellois ». Malgré une désindustrialisation massive, Bruxelles contribue à la richesse économique de la Belgique deux fois plus que son poids économique, exporte ces apports bien au-delà de ses limites régionales mais fournit trop peu d'emplois à ses habitants. Bruxelles est riche mais ses habitants s'appauvrissent.

Le défi pour répondre à ce paradoxe consiste donc à mettre en place des politiques qui transcendent le territoire bruxellois tout comme le cadre institutionnel Région/Communauté, pour enfin miser massivement sur la formation et la qualification. Offrir un emploi et des perspectives d'avenir à la population bruxelloise permettra d'effacer la fracture sociale, avec toutes les implications positives qui en découlent.

*Caroline Persoons  
Présidente du groupe MR  
au Parlement francophone bruxellois*

# annonces

## FORMATIONS

### Droits de l'enfant (février-juin 2009)

Le Certificat universitaire organisé conjointement par l'UCL, le CIDE et les FUNDP propose un cycle de formation intitulé « Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant ». Le but : acquérir les outils, les savoirs et les méthodes nécessaires pour intégrer les droits de l'enfant dans les pratiques professionnelles. La formation aura lieu à Louvain-la-Neuve, le mercredi soir, le vendredi et le samedi toute la journée.

Renseignements : 010/47.91.23 ou diane.platteuw@uclouvain.be ou anne-michele.druetz@uclouvain.be

## OUTILS

### L'allongement de la durée de vie en questions



L'espérance de vie augmente depuis la moitié du XIXe siècle. Ce progrès entraîne des changements dans la société. Il soulève aussi des questionnements. Qui en profite ? Perdurera-t-il ? Quel sens a-t-il ? Quelle est la limite biologique à la durée de vie ? Et pourquoi tant de personnes âgées se suicident-elles en Belgique ?

Ces questions sont abordées dans une des nouvelles brochures diffusées gratuitement par le service Education permanente de l'asbl Question Santé.

### Paroles sur... Recours aux médicaments, au médecin ou à ses propres savoirs



Cette brochure présente diverses représentations de l'usage de médicaments et les attentes par rapport

Les articles non signés sont de la rédaction.  
Les articles signés n'engagent que leur auteur

à la médecine. Elle aborde aussi les savoirs et connaissances que chacun possède concernant sa santé. S'y retrouvent dès lors des paroles sur les difficultés de la vie et le stress quotidien; sur l'écoute souhaitée ou la confiance accordée aux médecins; sur la douleur, les souffrances et la guérison...

La brochure invite à poursuivre la réflexion afin d'améliorer les relations entre soignés et soignants et pour éclairer les choix politiques en santé.



### Images de la femme dans la société et reflets dans les magazines féminins

En ce début du XXIe siècle, nul ne songerait à contester le principe déjà bien établi de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, de nombreuses disparités existent encore. Essentiellement parce que les anciennes représentations de la femme n'ont pas disparu et qu'aux rôles d'hier se superposent ceux d'aujourd'hui. Les femmes peuvent-elles s'y conformer sans difficulté ? Pourquoi ces attentes et injonctions, qui sont souvent contradictoires, sont-elles reprises dans les médias, dans les magazines féminins ?...

Cette brochure invite à réfléchir sur la construction d'une société plus égalitaire et plus respectueuse du bien-être de tous.

Ces trois outils peuvent être consultés en ligne sur [www.questionsante.be](http://www.questionsante.be). Renseignements et commandes auprès du Service Education permanente de l'asbl Question Santé (Isabelle Dossogne)  
Rue du Viaduc, 72 - 1050 Bruxelles  
Belgique

Tél. : +32 (0)2512 41 74

Fax : +32 (0)2512 54 36

Courrier électronique :

[education.permanente@questionsante.be](mailto:education.permanente@questionsante.be)

Secrétariat de rédaction :

Alain Cherbonnier  
Anoutcha Lualaba

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps  
Dr Myriam De Spiegelaere  
Thierry Lahaye  
Véronique Liebling  
Dr Roger Lonfils  
Solveig Pahud  
Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de  
la Commission communautaire française  
de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé  
Tél.: 02/512 41 74 Fax: 02/512 54 36  
E-Mail : [info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org)  
<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,  
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles